



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
PERMIS UNIQUE

DOSSIER Références :
Commune d'Ecaussinnes : PU/2026/1
ARNE : 10025397
ATLP : F0412/55050/PU3/2026/1/FD - 2475909

ÉTABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITÉS CLASSÉES EN VERTU DU DÉCRET DU 11 MARS 1999
RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Le demandeur est SRL CRYSTAL COMPUTING Rue de Ghlin 100 à 7331 ST-GHISLAIN.

Les terrains sont situés au lieu-dit zoning Industriel de Feluy s/n à 7191 Ecaussinnes-Lalaing et cadastrés Division 3 section B n° 477B, n° 477A.

Le projet consiste en "modification d'un permis unique de classe 1 pour la construction d'un complexe informatique pour la gestion opérationnelle de données au sein du Zoning de Feluy" du 8 avril 2024 en ce qui concerne :

- la suppression de deux des bâtiments autorisés (centre de données 1 et centre de données 3) et les équipements y relatifs ;
- la modification urbanistique du bâtiment 2 ;
- l'augmentation de la taille et de la capacité de stockage informatique de bâtiment 2 ;
- la modification des processus de refroidissement du bâtiment 2, via l'implémentation de systèmes de refroidissement à l'air en remplacement de système de refroidissement à l'eau

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu et date de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées :
Le 18/08/2026	Le 24/08/2026	Lieu : rue d'Henripont 1 – 7190 Ecaussinnes Date de clôture : 07/09/2026 Heure de clôture : 10h00	Par courrier ordinaire : Collège communal, Grand Place 4, 7190 Ecaussinnes

Le Bourgmestre porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, les jours ouvrables soit du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et le mercredi soir jusqu'à 20 heures.

Lorsque la consultation a lieu un jour ouvrable après seize heures, la personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l'avance auprès de Madame Carole VAN ROY – Conseillère en Environnement au 067/64.53.15.

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête. Les réclamations et observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par la Conseillère en Environnement ou, à défaut, par l'agent communal délégué à cet effet.

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès

Du demandeur	Du conseiller en environnement (à défaut agent communal délégué à cet effet)	Du Fonctionnaire technique (FT) Du Fonctionnaire délégué (FD)
SRL CRYSTAL COMPUTING Rue de Ghlin 100 à 7331 ST-GHISLAIN	Administration communale d'Ecaussinnes-Service environnement rue d'Henripont 1 7190 Ecaussinnes	FT: Monsieur Daniel VANDERWEGEN A.R.N.E. - D.P.A. Rue de l'Ecluse 22 à 6000 Charleroi 071/65.47.60 FD: Monsieur Raphaël STOKIS A.T.L.P. Rue de l'Ecluse 22 à 6000 Charleroi 071/65.49.48

Ecaussinnes, le 12 août 2026.

Le Directeur général f.f.,
Sarah MANET



Le Bourgmestre,
Sébastien DESCHAMPS